

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2095>

**Soutien à Charly Lendo, Secrétaire
Général adjoint de l'UGTG - La
Fédération CGT des sociétés
d'études interpelle Madame Taubira,**

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 1er avril 2014

Mis à jour le : mardi 1er avril 2014

Ministre de la justice

- Actualité -

**Madame Taubira
Ministre de la justice**

Objet : Libertés syndicales

Madame la Ministre,

Des militants syndicaux de l'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe (UGTG), première organisation syndicale avec 51.67% des voix aux élections prud'homales de 2008, sont actuellement poursuivis par la justice française au motif qu'ils refusent de se soumettre aux tests ADN qui sont utilisés pour les délinquants de droit commun.

Il est de votre responsabilité, comme Ministre de la Justice, de faire cesser ces agressions contre les militants syndicaux qui sont poursuivis dans l'exercice de leur mandat et qui visent à criminaliser l'action syndicale.

La Fédération CGT des sociétés d'études vous demande de faire cesser ces atteintes inadmissibles à la liberté syndicale et de stopper immédiatement les poursuites à l'encontre des militants concernés et notamment de Charly Lendo, secrétaire général adjoint de l'UGTG, dont le procès est convoqué le 8 avril prochain.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, soyez assurée, Madame la Ministre, de notre attachement indéfectible aux libertés syndicales.

Pour la Fédération

Montreuil, le 31 mars 2014